

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District : Laval
Localité : Laval
N° de dossier judiciaire : 540-32-032948-257

Date : 13 novembre 2025

DEVANT L'ARBITRE :

M^e PIERRE CLERMONT

ERICK DIMANCHE

c.

KETIA DOMOND

Partie demanderesse

Partie défenderesse

Demanderesse-reconventionnelle

SENTENCE ARBITRALE

I. INTRODUCTION

1. Résumé du litige

1. La partie demanderesse soutient avoir exécuté des travaux au bénéfice de la partie défenderesse pour un montant total de 6 800,00 \$, dont un solde impayé de 3 000,00 \$ demeure exigible.

2. La partie défenderesse conteste le paiement du solde réclamé, alléguant l'existence de malfaçons dans l'exécution desdits travaux. Elle formule en outre une demande reconventionnelle, réclamant des dommages-intérêts d'un montant de 6 000,00 \$.

2. Historique de la procédure

3. Le 3 janvier 2025 demande;

4. Le 20 février 2025 contestation et demande reconventionnelle;

5. Le 20 octobre 2025 réunion préliminaire en vu de l'enquête et audition.

6. Le 13 novembre 2025 enquête et audition.

II. LES FAITS

III. LES POSITIONS DES PARTIES

IV. LES QUESTIONS EN LITIGE

V. LE DROIT APPLICABLE

VI. ANALYSE

7. En début d'audition, la partie demanderesse propose de se désister de sa demande, à condition que la partie défenderesse se désiste également de sa demande reconventionnelle.
8. Après discussion, les parties conviennent de se désister respectivement de leurs demandes.
9. Vu ce qui précède, les parties déclarent avoir réglé leur différend et demandent au Tribunal arbitral de prendre acte qu'elles se donnent quittance mutuelle, complète et finale de toute réclamation découlant des faits allégués dans leurs procédures respectives.

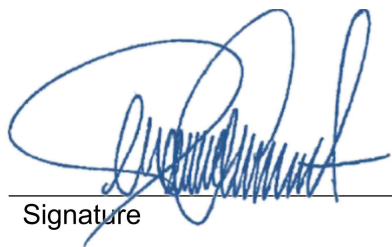
VII. DÉCISION

10. PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ARBITRAL :
11. PREND ACTE des désistements mutuels et réciproques des parties ;
12. PREND ACTE que les parties se donnent quittance mutuelle, complète et finale de toute réclamation découlant des faits allégués dans leurs procédures respectives ;
13. LE TOUT SANS FRAIS.

Magog _____ ce 13 novembre 2025
Lieu _____ Date

Me Pierre _____ Clermont
Prénom _____ Nom

Arbitre accrédité par le Barreau du Québec

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'Q' followed by a series of loops and a final flourish.

184581-1

Signature